

COMMUNIQUE DE PRESSE N°003/10/2026

**APPEL À LA CESSATION IMMÉDIATE DES INTIMIDATIONS, MENACES ET
HARCÈLEMENT JUDICIAIRE MENÉS PAR LA SOCIÉTÉ LUILU RESSOURCES
SAS À L'ENCONTRE DES MÉDIAS, DES JOURNALISTES ET DÉFENSEURS
DES DROITS HUMAINS, À LUBUMBASHI ET À KOLWEZI**

Les Organisations de la Société civile (OSC) œuvrant dans le secteur des ressources naturelles dénoncent et condamnent fermement les actes d'intimidation, les menaces et les harcèlements judiciaires exercés par la société LUILU RESSOURCES SAS à l'encontre du média en ligne La Guardia, de certains membres de son équipe, ainsi que des membres de l'Association pour le Développement Durable de Luilu (ADDL), une ASBL Communautaire basée dans la Province du Lualaba. Elles exigent la cessation immédiate de tous actes attentatoires aux droits et libertés fondamentaux des citoyens et appellent les autorités provinciales et nationales à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des personnes visées et garantir l'exercice effectif de leurs libertés fondamentales.

Le 19 septembre 2026, l'ASBL ADDL et les Anciens étudiants de l'École du Fleuve Congo ont tenu un point de presse au cours duquel ils ont fait état des préoccupations des populations du village Noa relatives aux impacts sanitaires et environnementaux qu'elles subissent et qui seraient liés aux activités de l'entreprise LUILU RESSOURCES. Ces préoccupations ont été relayées par la maison de presse La Guardia à travers un article publié sur son site web.

Depuis cette publication, la Direction de La Guardia et certains de ses membres ainsi que des membres de l'ADDL font l'objet de différentes formes de pression et de menaces de la part de la société LUILU RESSOURCES.

Entre le 28 septembre et le 8 octobre, les journalistes et la Direction de *La Guardia* ont successivement reçu et à plusieurs reprises, des appels anonymes ainsi que des visites des personnes se présentant comme délégués de la société LUILU RESSOURCES, les sommant de retirer l'article en question sur leur site internet en contrepartie d'un avantage financier. À la suite du refus de procéder à ce retrait, la Direction de *La Guardia* a reçu, le 7 octobre 2026, par voie d'huissier de justice, une lettre de mise en demeure de LUILU RESSOURCES contestant les informations publiées, et exigeant le retrait de l'article sous peine de poursuites judiciaires.

Les OSC rappellent que cette procédure de mise en demeure actionnée par cette entreprise est illégale bien qu'ayant utilisé la voie d'huissier de justice.

Conformément aux pratiques journalistiques, La Guardia est disposée de publier le droit de réponse de LUILU RESSOURCES sur son site internet. Cette proposition a été refusée catégoriquement par l'entreprise.

De leur côté, les membres de l'ADDL ont également signalé avoir reçu des menaces par des appels anonymes après la tenue de leur point de presse.

Les OSC notent que ces pratiques constituent des graves violations des droits et libertés fondamentaux garantis aux journalistes et aux défenseurs des droits de l'homme et visent à museler les dénonciations des communautés locales affectées par les activités minières ainsi qu'à entretenir l'impunité des abus des droits humains commis par les entreprises minières en RDC.

Elles rappellent, par ailleurs, que c'est depuis plusieurs années, que les populations du village Noa, des médias et différentes organisations de la société civile alertent sur les risques environnementaux et sanitaires auxquels sont exposées les habitants de cette zone, et qui sont liés aux activités de LUILU RESSOURCES. La gestion de ces risques ne devrait pas se faire à travers des menaces, des intimidations ou des procédures destinées à faire taire ceux qui les portent ou les documentent. Par contre, l'entreprise devrait engager un dialogue constructif avec les communautés locales affectées et les autres parties prenantes, et favoriser la mise en place d'une mission conjointe de vérification des préoccupations environnementales et sanitaires soulevées par les populations, dans une approche transparente et respectueuse de la législation congolaise en la matière.

Les Organisations signataires rappellent également que les entreprises minières ont la responsabilité de prévenir et l'obligation de remédier aux impacts négatifs que leurs activités causent aux droits humains et à l'environnement. L'entreprise LUILU RESSOURCES SAS doit se conformer à cette obligation légale plutôt que de s'en prendre aux personnes qui alertent et portent sur la place publique les préoccupations des communautés locales affectées et qui ne disposent pas de moyens pour revendiquer leurs droits violés.

Au regard de ce qui précède, les Organisations signataires recommandent :

À la société LUILU RESSOURCES de :

- Arrêter immédiatement toute forme d'intimidation, de menace, de pression ou de harcèlement à l'encontre des journalistes, défenseurs des droits humains et membres des communautés qui documentent ou dénoncent les impacts négatifs de ses activités sur les communautés locales et l'environnement ;
- Cesser d'user de son influence et de son pouvoir économique pour instrumentaliser la justice de Lualaba afin de nuire aux défenseurs de droit de l'homme et aux médias ;
- Respecter pleinement les droits et libertés fondamentaux, notamment la liberté de la presse, la liberté d'expression ;

- Mettre en place un processus indépendant, transparent et contradictoire permettant de vérifier les allégations relatives aux impacts sanitaires et environnementaux rapportés par les communautés du village Noa, et
- Communiquer de manière transparente sur les mesures prises pour prévenir, atténuer et remédier aux impacts environnementaux et sanitaires liés à ses activités.

Aux autorités provinciales et services étatiques concernés de :

- Prendre toutes les mesures urgentes et appropriées pour assurer la sécurité des journalistes, défenseurs des droits humains et membres des communautés faisant l'objet de menaces ou d'intimidations, et
- Diligenter un audit environnemental indépendant sur l'ensemble des activités de Luilu Ressources et communiquer de manière transparente les principales conclusions des contrôles et audits aux populations affectées.

Aux ONG d' :

- Apporter un soutien au journal La Guardia et à ADDL contre les menaces exercées par l'entreprise LUILU RESSOURCES ;
- De créer une chaîne de solidarité afin de parer aux menaces présentes et à venir ;
- Exiger une enquête indépendante permettant d'établir les faits de pollution dans le village Noa.

Fait en République Démocratique du Congo, le 08 octobre 2026

Liste des organisations signataires

N°	Organisations	Signataires (Noms et fonctions)	Coordonnées
1	African Resources Watch (AFREWATCH)	Jean Keba Kangodie, Chargé de Plaidoyer	Tél : +243 998 30 61 05 jeankeba@afrewatch.org
	La Sentinelle des Ressources Naturelles (la Sentinelle)	Jean Pierre Okenda, Directeur Exécutif	Tel : +243 829781977 jp.okenda@sentinelldrc.org
2	Centre de Recherches et d'Etudes sur l'Etat de Droit en Afrique (CREEDA)	Joseph Cihunda Hengelela, Secrétaire Exécutif	Tél : +243837773648 josephcihunda@gmail.com
3	Action Contre l'Impunité des Droits Humains (ACIDH)	Donat BEN BELLA, Directeur Exécutif	Tél : +243 997 025 331 nodiakayembe@gmail.com
4	Centre National d'Appui au	Gabrielle Pero, Directrice Générale	Tél : +243 811 706 897 perogaby@hotmail.com

	Développement et à la Participation Populaire (CENADEP)		
5	Initiative des Femmes Entrepreneures pour le Développement Durable (IFEDD)	Mariana Cibalonza Bwema, Coordonnatrice	Tél : +243990256555 mchibalonza1@gmail.com
6	Organisation Concertée des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN)	Kass Alidor Muteba, Chargé de Programme	Tel : +243815150940 kassmuteba@gmail.com
7	Réseau des Ressources Naturelles (RRN)	Jean Marie Nkanda, Coordonnateur	Tél :+243 815315237 jeanmarienkanda@gmail.com ;
8	Fédération des Femmes Entrepreneures dans les Mines et dans le secteur Agro-pastoral au Congo (FEMIAC)	Alphonsine Tshilefe, Présidente	Tél : + 243 995020155 Alpho.tshilefe@gmail.com
9	Initiative Bonne Gouvernance des Ressources Naturelles au Sud Kivu	Eric Mikalano, Coordonnateur	Tél :+243 975434657 ericmikalano@gmail.com :
10	Réseau des Environnementalistes et communicateurs sur les Ressources Naturelles (RECOREN/ONG)	Dieu Merci Thuambe, Coordonnateur	Tél : +243 817417307 dieumercilapresse@gmail.com
11	Maniema Libertés (Mali)	Paul Kasongo, Président du Conseil d'administration	Tél :+243813126789 Paulkasongo.mali@gmail.com
12	Forum des Femmes pour la Gouvernance des Ressources Naturelles (FFGRN)	Lisette Mavungu, Coordonnatrice	Tél :+243810894296 ffgrn2016@gmail.com
13	Forum Citoyen (FC)	Martin Milolo, Coordonnateur	Tél : +243813263827 milolonsenda@gmail.com
14	Réseau des Communicateurs pour l'Environnement (RCEN)	Serge Shimatu, Coordonnateur/Haut-Katanga	Tél: +243997205153 rcenkatanga@gmail.com
15	Femmes et Justice Economique (FEJE)	Scholastique Atadra, Coordonnatrice	Tél :+243859077970 scholatadra@gmail.com ;
16	Commission Episcopale des Ressources Naturelles	Jeanne-Marie Abanda, Secrétaire Exécutive	Tél. :+243858189289 jeanniaba@yahoo.fr

	(CERN/CENCO)		
17	Initiative pour le Développement Durable (IDD)	Sylvie Manda, Coordonnatrice	Tél : +243997239877 sylvieferlaye3@gmail.com
18	Action pour la Défense des Droits de l'Homme (ADDH)	Aimé Banza Mwape, Coordonnateur, ai	Tél : +243 812796536 banzaaime@gmail.com
19	Observatoire d'Etude et d'Appui à la Responsabilité Sociétale et Environnementale (OEARSE)	Freddy Kasongo, Directeur Exécutif	Tél :+243 995567001 fkasongo@maliyetu.org ,
20	Justice Pour Tous (JPT)	Eloge Itumba, Coordonnateur	Tel :+243 853808613 elogitumba@gmail.com ,
21	Groupe de Travail Thématique Mines (GTTM) du Nord-Kivu	Alexis Muhima, Team Leader	Tél : +243 997769094 alexmuhima@gmail.com
22	Initiative pour la Bonne Gouvernance et Droits de l'Homme (IBGDH)	Donat Kambola Lenge, Coordonnateur	Tél : +243 994834158 kambolalengedonat@gmail.com
23	Ressources Naturelles et Développement (RENAD)	Willy Iloma, Coordonnateur	Tél : +243 898522228 ilomawilly@gmail.com
24	OISILLONS Asbl	Flore Kayala, Coordonnatrice	Tél : +243 819 902 881 flore.kayala@yahoo.com
25	Cadre de Concertation de la Société civile de l'Ituri sur les Ressources Naturelles (CdC/RN)	Dieudonné Kasonia, Secrétaire Permanent	Tél : +243813014336 dieudokasonia@outlook.com
26	Groupe de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local (GREDEL)	Gaubert Mongi Bosifa, Coordonnateur	Tél : +243 858 104 464 gaubertmongi@gmail.com
27	Centre d'aide juridico-judiciaire (CAJJ)	Josué Kashal, Coordonnateur adjoint	Tél : +243991303434 kashalkashal@yahoo.fr
28	Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CRONGD)	Dieudonné Tshimpidimbua Mujanayi, Secrétaire Exécutif	Tél :+243997337219 ddtshimpidimbua@yahoo.fr
29	Action Paysanne Contre la Faim en sigle (APCF)	Sandrine Nsanga, Coordonnatrice	Tél :+243998760717 apcfongd@yahoo.fr
30	Coalition des ONG	Anaclet Ilunga	Tél : +243844098388

	Œuvrant dans les secteurs de Mines Environnement et Électricité	Tshiamanga, Coordonnateur	coalitioncome587@gmail.com
31	Prospérité Partagée (PP)	Virginie Adala, Coordonnatrice	Tel : +243 816982389 virginieadala@gmail.com
32	Cadre d'Acteurs et d'Actions pour le Développement Durable (CAADD)	Alphonse Khonde, Secrétaire Exécutif	Tél : +243973659955 contactcaadd@gmail.com
33	Tusaidiane Entraide (Tusa ONGD)	Agnès Buhendwa Nyenyezi, Coordonnatrice	Tél : +243893174199 menamajina@gmail.com
34	Ligue pour la Transparence des Industries Extractives (LITRASE)	Patrick Bala-Bala, Coordonnateur	Tél : +243842684745 Patrickbalabala2010@gmail.com
35	Alerte Congolaise pour l'Environnement et les droits de l'homme, ACEDH	Maître Olivier Ndoole, Secrétariat Exécutif	Tél: +243999036894 direction.acedhrdc@gmail.com
36	Le RECONFORT asbl	Pascaline Ngoie Numbi, Coordonnatrice	Tél :+243995630407
37	Philantrope Sans Frontieres (PSF)	Coordinateur Lualaba	ongpsfasbl@gmail.com
38	Fondation de la Paix Mondiale	Dr John Mukhuta Muhiana Coordonnateur	fpmrdcongo@gmail.com
39	Inspection Nationale de Droit de l'Homme (INDH)	Jean Kayamba Mulumbe Coordonnateur provincial	Jeanleopoldkayamba192@gmail.com
40	Union Congolaise pour le progrès social (UNICOPS)	Jean Léopold Kayamb Mwemb Coordonnateur provincial	unicopslualabaasbl@gmail.com
41	Réseau national des ONGs de développement des femmes et jeunes (Lualaba)/(RENADEF)	Esther Matuka	Tél : +243 902 178 875
42	La Voix des Opprimés (VDO)	Sébastien Mpiana, Coordonnateur provincial	Tél : +243 991 005 665 Sebatienmpiana157@gmail.com
43	JUSTICIA Asbl	Timothée MBUYA	+243994075131 justicia.asbl@gmail.com
44	Commission	Henri Kasongo,	henrimutatak@gmail.com

	Diocésaine des Ressources Naturelles et de l'Environnement (CDRNE)	Coordonnateur	
45	Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP)	Suzane Matemb, Coordinatrice	Suzanematemb01@gmail.com
46	Initiative pour la Protection des Droits de l'Homme et la Réinsertion sociale (IPDHOR)	Léonard Zama, Président	Tel : +243 996 751 373 Leonarddy.zam@iphor-drc.org
47	Protection des Écorégions de Miombo au Congo (PremiCongo)	Christian BWENDA	+243 814 080 800 chrisbwenda@gmail.com
48	African Women for Natural Resources (AWNR)	Johanna KAMALA Directrice Nationale	+243810825409 jkamala@awnr.org
49	Association pour le Développement de Musonoie (ADM)	Donat Savu Coordonnateur adjoint	+243 970 141 009
50	Association pour le Développement des Communautés du Lac Kando (ADCLK)	Henri NAWAJ Coordonnateur	+243 971 333 078

Pour tout contact :

Jean-Pierre LWAMBA :
 Directeur du Programme des Droits Humains
 AFREWATCH
 Tél : +243 822 304 800
 E-mail : jeanpierrelwamba@afrewatch.org

Jean-Pierre OKENDA
 Directeur Exécutif SENTINEL
 Tél : +243 829 781 977
 E-mail : jp.okenda@sentinel-drc.org